Image not found or type unknown

sgarde des enfants aprés une séparation

Par **lazzarini**, le **25/01/2010** à **11:48**

Je suis en instance de séparation et mon époux voudrait la garde alternée je ne suis pas dacord.Mon enfant est agé de 4 ans et demi. Y a t-il droit s'il en fait la demande? merci

Par **Laure11**, le **25/01/2010** à **19:17**

Bonsoir,

Puisqu'il n'y a pas d'accord entre votre époux et vous, c'est le JAF qui statuera sur le mode de garde.

Cordialement.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés